

Créé en 1995 par les éleveurs et les collectivités de la Haute Vallée de l'Aude, l'abattoir de Quillan a été conçu comme un **service de proximité** adapté aux productions locales : petit tonnage, chaîne multi-espèces et certifications spécifiques. Il constitue aujourd'hui le **dernier abattoir multi-espèces** du département de l'Aude et un **équipement structurant** pour les filières élevage audoises.

Intégré à plusieurs **démarches de valorisation** (AB, Pays Cathare, Viandes Pyrénées Audoises...), il soutient le développement de démarches de circuits courts et de proximité et contribue plus largement à la vitalité économique du territoire ainsi qu'au lien entre les différents maillons de la filière.

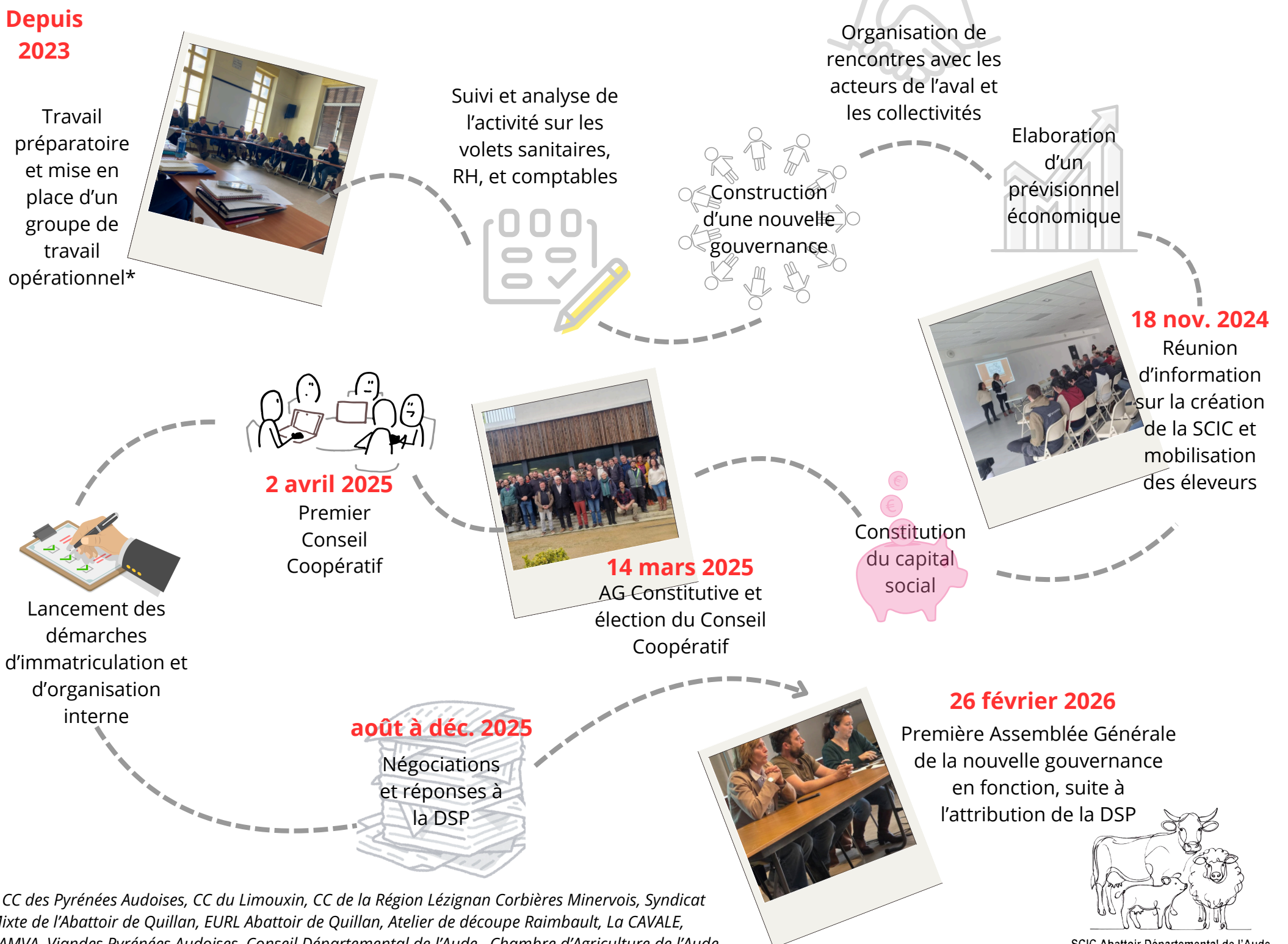
Propriété du Syndicat Mixte, l'abattoir est exploité dans le cadre d'une **délégation de service public**. La gestion, longtemps assurée par l'EURL Abattoir de Quillan est désormais portée par une **toute nouvelle SCIC**, issue d'un important travail de concertation et fondée selon un **modèle de gouvernance coopérative** associant l'ensemble des acteurs de la filière.



Pourquoi engager cette démarche de création de SCIC ?

- Sécuriser le fonctionnement et le modèle économique, fortement fragilisés
- Conforter les volumes et impliquer davantage les acteurs de la filière
- Renforcer la gestion de l'outil
- Améliorer la communication et la synergie entre les différentes parties prenantes
- Instaurer une gouvernance multi-acteurs de l'amont à l'aval

Les grandes étapes de la création de la SCIC



* CC des Pyrénées Audoises, CC du Limouxin, CC de la Région Lézignan Corbières Minervois, Syndicat Mixte de l'Abattoir de Quillan, EURL Abattoir de Quillan, Atelier de découpe Raimbault, La CAVALE, CAMVA, Viandes Pyrénées Audoises, Conseil Départemental de l'Aude, Chambre d'Agriculture de l'Aude

Les adhérents de la SCIC

Collège	Nombre d'associés	Nombre de représentants au Conseil Coopératif
Salariés	2	1
Utilisateurs : bouchers, éleveurs	126	4
Partenaires économiques : Atelier de découpe Rimbault, Le Camellois, La Cavale, la CAMVA	4	4
Collectivités : CC Pyrénées Audoises, CC Limouxin, commune de Quillan	3	2
Autres acteurs : associations agricoles et rurales, GMS, chambre d'agriculture,	13	2

Le mot du président et de la Vice-Présidente du Conseil Coopératif

La création de la SCIC Abattoir Départemental de l'Aude a modifié notre manière de travailler. La gouvernance associe désormais l'ensemble des acteurs de la filière, de l'amont à l'aval, ce qui permet des décisions réellement partagées et mieux argumentées.

Cette organisation a contribué à remobiliser les utilisateurs de l'outil, en particulier les éleveurs. Les commissions permettront d'impliquer davantage de personnes dans le suivi du fonctionnement et dans les évolutions nécessaires au maintien de l'abattoir.

Pour nous, gestionnaires bénévoles, la présence d'un collectif élargi apporte un cadre plus sécurisé et facilite la conduite des décisions.

Daniel et Marie-Aude
Président et Vice-Présidente

Les commissions créées

- 1. Ressources humaines
- 2. Finances et rentabilité économique
- 3. Communication et développement
- 4. Management de la qualité et gestion du parc matériel

Les commissions sont ouvertes à tous les adhérents de la SCIC qui souhaitent s'impliquer et apporter leurs compétences à son service

L'accompagnement par la Chambre d'Agriculture de l'Aude :

- Animation du collectif (réunions, coordination, échanges avec les partenaires et les collectivités)
- Appui économique (prévisionnel, viabilité, recherche de financements)
- Appui à la structuration de la gouvernance (collèges, représentation, fonctionnement du conseil, bureau...)
- Formalisation administrative (organisation de l'AG constitutive, adhésions, dépôt des fonds, immatriculation, publicité légale)
- Préparation opérationnelle (organisation future, rôles CA/bureau, mise en route de la structure)
- Valorisation de la démarche



Résultats clés :

- Une SCIC constituée et opérationnelle
- 148 associés répartis dans 5 collèges
- Un conseil coopératif de 13 membres, représentant la filière de l'amont à l'aval
- 340 tonnes abattues et 230 apporteurs en 2025
- Un objectif de développement pour atteindre la capacité de 500 tonnes
- Un prévisionnel économique équilibré, conforté par la subvention d'équilibre